

7 avril 2026

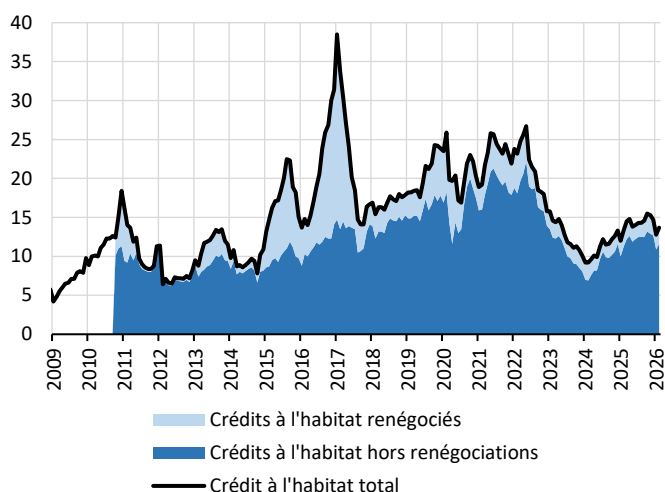
Crédits aux particuliers – France • Février 2026

La production de crédits à l'habitat atteint 11,6 Mds€ en février

- La production CVS de crédits à l'habitat (hors renégociations) s'établit à 11,6 Mds€ en février, en hausse par rapport au mois précédent (10,9 Mds€ en janvier).
- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits à l'habitat hors renégociations a légèrement augmenté en février à 3,23 % (après 3,17% en janvier) ; le même mouvement est également observé chez nos voisins européens.
- La production de crédits à la consommation a progressé en février à 5,6 Mds€, après 4,9 Mds€ en janvier.

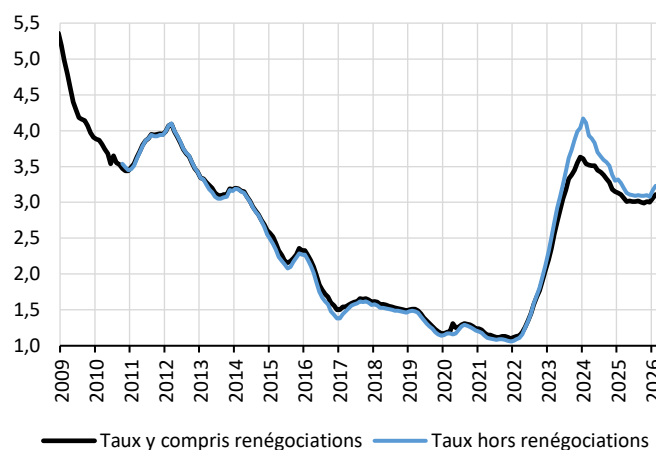
Production de crédits à l'habitat

(Crédits nouveaux mensuels cvs en milliards d'euros)



Taux (hors frais et assurance) des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux, en %)



Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels CVS (a))

(montants en milliards d'euros)

	déc-25	janv-26 (r)	févr-26 (p)
- crédits à l'habitat	14,7	12,8	13,7
<i>dont crédits à l'habitat hors renégociations</i>	12,7	10,9	11,6
<i>part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)</i>	13,2	14,6	15,4
- prêts amortissables à la consommation (b)	5,7	4,9	5,6

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)

	déc-25	janv-26 (r)	févr-26 (p)
- crédits à l'habitat	3,00	3,06	3,11
<i>dont crédits à l'habitat à long terme à taux fixe</i>	2,98	3,04	3,09
<i>dont crédits à l'habitat à court terme ou à taux variable</i>	3,66	3,71	3,69
<i>dont crédits à l'habitat hors renégociations</i>	3,08	3,17	3,23
- prêts amortissables à la consommation (b)	6,11	6,52	6,40
- découverts aux particuliers (d)	7,55	7,91	7,97

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour annuelle, lorsque l'ensemble des données de l'année écoulée sont disponibles. Les corrections des variations saisonnières pour l'année en cours sont extrapolées à partir des données de la dernière année complète disponible; (b) Hors crédits renouvelables à la consommation. Les crédits fractionnés (principalement « crédits sur le lieu de vente ») et « différés de remboursement liés à l'usage des cartes de crédit » sont pris en compte dans les chiffres de crédit à la consommation; (c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS; (d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents); (r) Données révisées; (p) Données provisoires.

Les prêts renégociés sont constitués des crédits dont au moins un des termes du contrat initial est modifié avec la participation active de l'emprunteur, donnant lieu à déclaration d'un nouveau contrat. Ils incluent notamment les crédits pour lesquels le contrat d'assurance a été modifié (depuis février 2022 la loi Lemoine autorise la résiliation à tout moment des contrats d'assurance emprunteur, sans délai de préavis ni frais ou pénalités) même si les autres caractéristiques du prêt restent inchangées.



Encours et taux de croissance annuel (données non CVS)

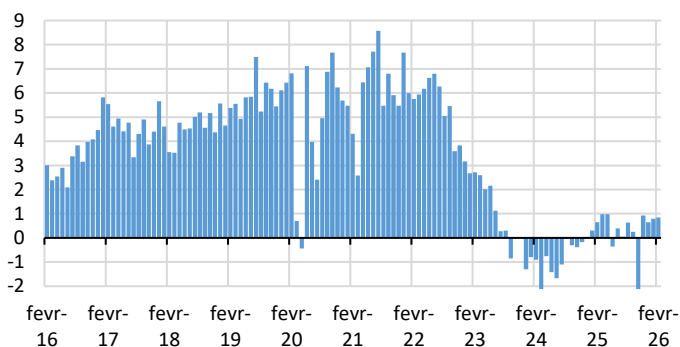
(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut			Taux de croissance annuel brut		
	déc-25	jan-26 (r)	fév-26 (p)	déc-25	jan-26 (r)	fév-26 (p)
Total	1 540	1 537	1 536	0,9	0,9	0,9
Habitat	1 285	1 284	1 283	0,1	0,2	0,2
Consommation	221	218	218	3,5	3,1	3,1
Autres	34	35	35	16,7	16,9	17,2

(r) Données révisées ; (p) Données provisoires.

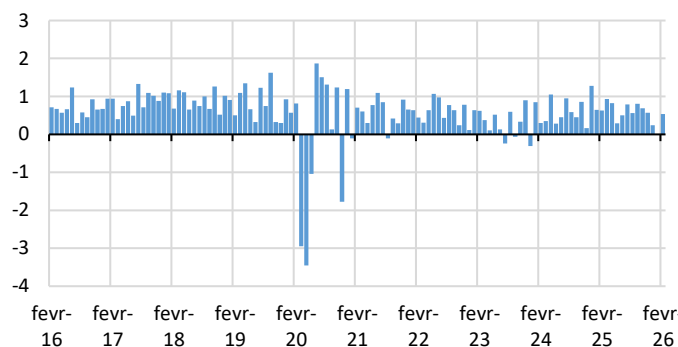
Variations mensuelles d'encours des crédits à l'habitat (données CVS)

(En milliards d'euros)



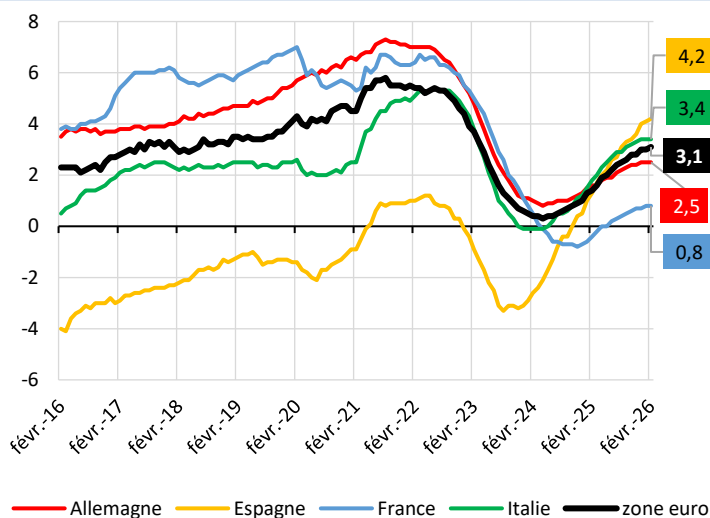
Variations mensuelles d'encours des crédits à la consommation (données CVS)

(En milliards d'euros)

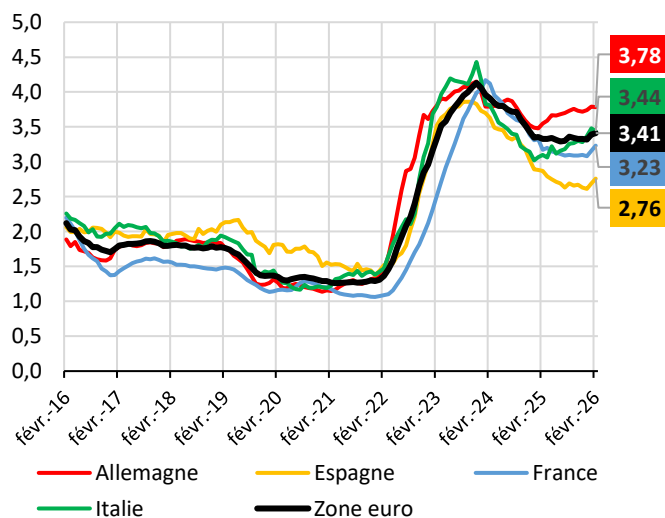


NB : Le flux de -4 Mds€ en octobre 2025 correspond à la cession par un établissement de crédit d'un portefeuille de crédits à l'habitat à plusieurs entités non bancaires.

Zone Euro : Taux de croissance annuel de l'encours des crédits à l'habitat aux ménages (en %)



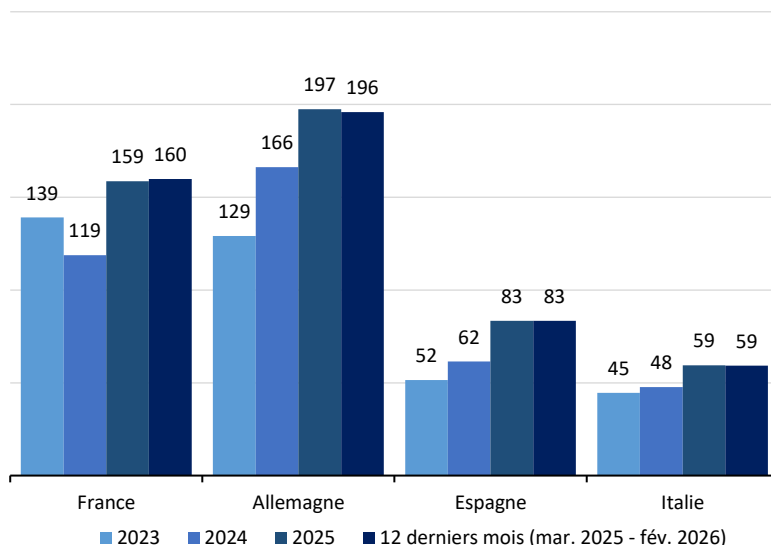
Zone Euro : Taux d'intérêt (hors frais et assurances) des crédits nouveaux à l'habitat aux ménages (hors renégociations, en %)



Ménages = Particuliers + entrepreneurs individuels + institutions sans but lucratif au service des ménages. Le taux de croissance annuel des encours de crédits à l'habitat aux ménages en France s'établit à 0,8 % en février 2026 et à +0,2 % pour les seuls particuliers. Le taux d'intérêt des nouveaux crédits à l'habitat (hors renégociations) aux ménages s'élève à 3,23 % en février 2026 ainsi que pour les seuls particuliers.



Zone Euro : Production de crédits à l'habitat aux ménages
(hors renégociations), cumul en Mds€



Complément trimestriel : données sur le crédit à la consommation

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

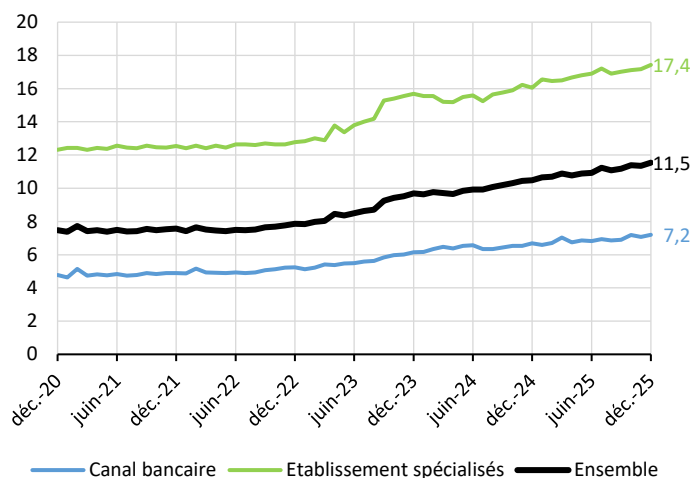
	Encours en Mds€					Taux de croissance annuel (en %)	
	déc-24	mars-25	juin-25	sept-25	déc-25	sept-25	déc-25
Total crédit à la consommation aux particuliers	213,0	212,9	215,3	217,3	220,7	4,0	3,5
Comptes ordinaires débiteurs (découverts)	8,2	8,2	8,7	8,9	9,1	8,8	10,7
Crédits renouvelables	22,1	21,9	21,9	22,7	22,7	4,2	2,8
Crédits-bails	24,8	26,0	26,8	28,0	29,3	19,5	17,7
Prêts personnels	97,0	97,2	95,8	96,1	96,9	0,1	0,0
Crédits sur le lieu de vente (dont paiements fractionnés)	20,6	20,5	20,7	20,0	20,0	-5,3	-3,1
Autres crédits de trésorerie	13,1	12,7	12,9	12,7	14,3	10,7	9,6
Créances titrisées	27,2	26,4	28,6	28,8	28,4	7,7	4,2

Note : Le **crédit renouvelable** (autrefois appelé crédit permanent ou en anglais revolving credit) est une forme de crédit consistant à mettre à disposition d'un emprunteur une somme d'argent réutilisable au fur et à mesure de son remboursement pour financer des achats non prédéfinis.

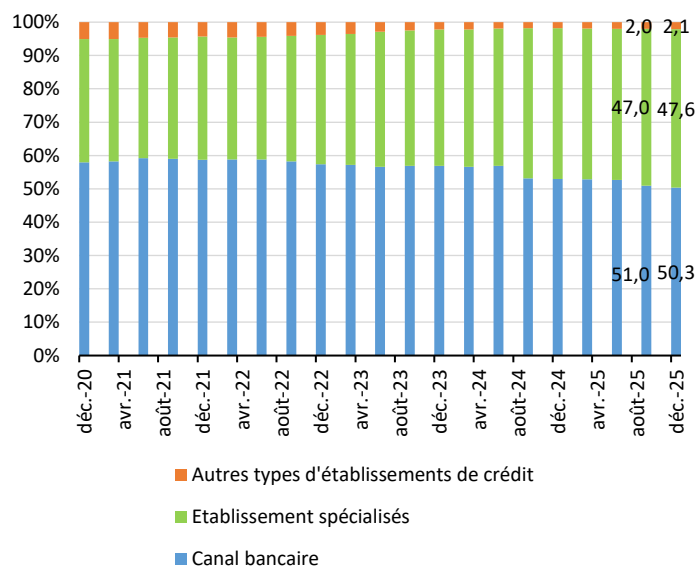
Au sein des crédits à la consommation, le crédit-bail continue d'être la composante la plus dynamique en décembre 2025 (+17,7 % en glissement annuel). Les encours des découverts augmentent à nouveau (+10,7%, après +8,8% le trimestre précédent) tandis que ceux des crédits sur le lieu de vente continuent de fléchir (-3,1 % après -5,3 %).



Taux d'intérêt (au sens étroit) des nouveaux crédits renouvelables par type d'établissement, en %



Mode de distribution des crédits renouvelables, en % de l'encours total de crédits renouvelables



Complément méthodologique

- Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels et les institutions sans but lucratif au service des ménages.
- Les taux de croissance des encours sont calculés à partir des variations d'encours des prêts mis en place (opérations de titrisation incluses) en corrigeant d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les passages en perte de créances irrécouvrables (pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés).
- La production des nouveaux crédits représente les nouveaux crédits octroyés, même lorsqu'ils ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur, conformément à la méthode harmonisée de la BCE ; la production de nouveaux crédits diffère donc des variations mensuelles d'encours de crédits (encours enregistrés après le décaissement effectif des fonds et diminués des amortissements des anciens crédits).
- Conformément aux définitions harmonisées de la BCE, les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).

